

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Annecy (74000)

Réponses de Jean-Luc Rigaut, au nom de la liste « Pour Annecy, Naturellement »

– le 03/03/2020 à 15:58 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

- Identifier les co-financements possibles.

- Multiplier les points de comptage automatique des vélos et publier les chiffres en continu. Sur la base de ces comptages, définir des objectifs annuels de croissance, en cohérence avec l'ambition du PDU ($\times 5$ d'ici 2030, donc $\times 2,5$ sur le mandat).

Le PDU a pour objectif de multiplier par 5 la part modale vélo. Le Grand Annecy lancera un schéma directeur cyclable. Ce schéma directeur intégrera les projets de la ville, hiérarchisera et planifiera les aménagements cyclables. Un PPI sera élaboré dans ce cadre. Ce schéma directeur prendra en compte le projet de Tramway, les projets en cours et les ambitions du PDU, du PCAET et du projet de territoire. Cela permettra d'avoir des aménagements cohérents et uniforme sur le territoire. Des demandes d'aides de financement seront réalisés auprès des partenaires institutionnels concernés.

Des comptages cycles permanent seront installés sur les tronçons pertinents pour réaliser un suivi d'utilisation des infrastructures.

Action n°2 : je m'engage

Affecter au moins 200 k€ du budget municipal d'investissement à un budget participatif de projets (avec un thème transport et mobilité) pour impliquer les citoyens dans l'amélioration de leur cadre de vie.

démarche budget dédiée au conseil de quartier porté par la ville.

Sur le Grand Annecy nous mobilisons un euro par habitant en ce qui concerne la concertation publique. Le budget piste cyclable sera porté à plus de 5 millions d'euros par an (4 millions aujourd'hui et dans le PDU). Dans l'esprit de ce qui se fait déjà aujourd'hui, les ateliers participatifs mêlant communes, associations et citoyen seront multipliés.

Action n°3 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Mettre en place des voyages d'étude pour eux et les élus, afin de développer une expertise dans la mise en place d'aménagements cyclables à même d'inciter les Annéciens à se déplacer à vélo.

Nous sommes partenaires avec les entreprises sur les plans de mobilité des salariés. Promouvoir le vélo et sensibiliser les élus, techniciens, citoyens, association autour d'événements sur les modes actifs.

Les techniciens pourront accéder aux formations d'organismes reconnus et expert sur ce sujet (AGIR, CEREMA...)

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je m'engage

Créer un réseau express vélo Plus précisément, rendre public un schéma directeur d'aménagements cyclables compatible avec les objectifs du PDU, avec planification annuelle des segments à réaliser. En extraire un réseau express vélo : des lignes hyper-structurantes à aménager en permettant de rouler à 25 km/h 80 % du temps (i.e. : pas de voie verte si le trafic piéton est non négligeable)..

Le Grand Annecy lancera un schéma directeur cyclable cf point 1. Le schéma directeur cyclable proposera un réseau express vélo qui sera structurant, efficace et sécurisés. Ces voies express relieront les différentes polarités de l'agglomération entre elles.

En lien avec le renouvellement urbain (tramway...), dès que possible des aménagements cyclables paysagers seront mis en place.

Ce schéma directeur sera soumis à délibération au conseil d'agglomération.

Action n°5 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : - boulevard du Fier,
- avenues de Loverchy et des 3 Fontaines et route de Sacconges,
- avenue de Chambéry,
- avenue du Rhône,
- avenues de Cran et de la République,
- avenue de la Plaine,
- avenues du Parmelan et de Thônes et des Carrés.

Si un itinéraire du schéma directeur doit passer par un axe à fort trafic (>7000 véhicules/jour) ou autorisant les vitesses jusqu'à 50 km/h, aménager une piste cyclable séparée.

Impliquer les représentants d'usagers dans la conception des aménagements cyclables.

Ces axes sont identifiés dans le cadre du projet de la ville apaisée.

Ces axes feront partie des études du réseau vélo express. Les usagers seront impliqués dans la démarche.

Action n°6 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Bonlieu, la gare, l'hôpital, le campus, les Glaisins, Altaïs, le Grand Épagny...

Ces actions ont déjà commencé et seront renforcées.

Action n°7 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. Résorber les principaux points noirs cyclables d'Annecy, signalés par les usagers, en particulier l'axe Mairie-Bonlieu et l'avenue de Genève.

Le travail a déjà été engagé avec l'agence éco mobilité.

Suite aux concertations PDU, remontée d'habitants 63 points de rupture ponctuelle d'itinéraire cyclable sont déjà à l'étude et seront traitées dans les années à venir.

Dès cette année le Grand Annecy déposera 5 ou 6 dossiers dans le cadre de l'appel à projet fond mobilité actives.

Dans les 5 prochaines le Grand Annecy présentera de nouveaux dossiers chaque année.

Action n°8 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture, déneigement... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Ville : L'entretien des pistes cyclables fait partie de nos priorités. Une réflexion sur un éclairage dynamique sera engagée.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°9 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. - Interdire aux voitures de tourner à gauche en sortant de la rue Sommeiller, pour les obliger à retourner vers la gare par la rue Vaugelas. Étudier des aménagements similaires pour que d'autres quartiers ne servent plus de raccourci.

- Revoir les parkings en périphérie de manière à inciter fortement les usagers à laisser leur voiture et à adopter le vélo et les transports en commun.

- Dans les aménagements de voirie, distribuer l'espace en priorité aux modes de déplacement actifs et aux transports en commun. Plutôt qu'empiéter sur l'espace réservé aux piétons en recourant au statut de voie verte, reprendre de l'espace à la circulation et au stationnement automobiles.

Avec la réalisation du tramway et la réorganisation du réseau de transport associée, le développement des pistes cyclables et les emplacements P+R / parking covoiturage le plan de circulation de la ville d'Annecy sera adapté.

Action n°10 : je m'engage

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons.

Cette action est à engager avec les services de l'État notamment la sécurité routière.

Dans le cadre de la loi LOM, la ville s'engage à généraliser les SAS vélos aux carrefours à feux et à déployer des cédez-le-passage cycles aux feux lorsque cela est pertinent.

Action n°11 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.
Interdire l'avenue de Genève au trafic de transit et la réserver à la desserte locale, aux transports en commun et aux vélos.

Le projet de tramway permettra de d'étudier et définir la fonctionnalité de ces axes.
Cela correspond au projet engagé depuis plusieurs années concernant l'apaisement de la ville d'Annecy.
Cela passe par l'apaisement de la circulation et l'adaptation du réseau de mobilité.

Action n°12 : je suis indécis·e

Arrêter tout projet de construction de grande infrastructure routière destinée aux véhicules motorisés.

Les infrastructures routières sont portés par le département, dans le cadre de sa compétence. Il est nécessaire de terminer le bouclage du contournement d'Annecy, pour permettre d'apaiser le reste de la ville et améliorer la fluidité des circulation, et ce sera l'occasion d'utiliser les voies avec un système de gestion dynamique pour développer le covoiturage et donner la priorité aux transports collectifs sur ces axes structurants.

Action n°13 : je m'engage

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos. Notamment la section nord de l'avenue de Genève et la D1508 devant la mairie.

Le projet d'apaisement de la ville d'Annecy nécessite de réaliser en même temps la végétalisation des quartiers et aussi d'apaiser le trafic en renforçant les modes doux sur l'espace public et les voies existantes où c'est possible.
Donc oui cette action s'inscrit dans le projet, notamment devant la mairie.

Action n°14 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.
Notamment dans les communes déléguées. Réaliser une étude exhaustive de l'application des double-sens cyclables sur les quelques rues non encore équipées.

Cela a été engagé depuis plusieurs années et sera bien entendu maintenu et développé.

Action n°15 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Apaiser la circulation et donc restreindre la circulation des voitures devant les écoles est aussi un axe de notre politique.
L'interdiction ne nous paraît pas la meilleure solution.

Action n°16 : je suis indécis·e

Mener une réflexion sur la place du stationnement Annuler la décision de créer trois parkings en hypercentre.

Le projet d'apaiser la ville et donc de reconquérir les espaces publics nécessite la suppression de places de stationnement de surface.
Les trois parkings en construction permettront aux Annéciens et aux visiteurs de trouver réponse à leur besoin (habitants et commerçants).
Ne pas faire ces trois parkings souterrains, c'est laisser plus de voitures en surface ou obliger les habitants à se débrouiller seuls.
Ces ouvrages équipés de prises électriques comporteront aussi des espaces pour stationner les vélos en sécurité, et espace de covoiturage.

Action n°17 : je m'engage

Rendre claire et visible l'offre de stationnement aux portes de la ville, afin d'y orienter les visiteurs, et d'alléger le trafic en centre-ville.
Notamment, donner un nom à chaque P+R et indiquer les P+R sur toutes les voies arrivant de l'extérieur.

Ce travail est engagé. Avec l'évolution des technologies, le Grand Annecy va refondre ses systèmes de transport intelligents. Ce travail se fera en lien avec les affichages dynamiques de la ville. Le plan mobilité court terme voté propose une hiérarchisation des parkings selon les usages des habitants.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°18 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé aussi à la gare de Pringy, en profitant du programme Alvéole de la FUB.
Équiper les P+R de box à vélos.

La volonté est d'équiper les pôles d'échanges multimodaux (Pringy gare, P+R ...) de box à vélos sécurisées gérées par VELONECY selon le même principe que les consignes de la gare d'Annecy et des parkings Carnot et Sainte-Claire.

Action n°19 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité. Prendre pour les vélobox des places de stationnement voiture en surface.

Le Grand Annecy mène des études sur les stationnements vélos à implanter en fonction des pôles générateurs et sollicitera les partenaires institutionnels sur des plans de financement.

Action n°20 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.
Pour cela, profiter du programme Alvéole de la FUB. Ce stationnement doit être sécurisé, abrité des intempéries, et doit pouvoir accueillir des remorques enfants.

Le Grand Annecy mène des études sur les stationnements vélos à implanter en fonction des pôles générateurs et sollicitera les partenaires institutionnels sur des plans de financement.

Action n°21 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Obligation de la loi LOM. L'action sera généralisée sur le mandat. Etude au cas par cas de la pertinence d'utiliser l'espace pour du stationnement vélo et/ou trottinette.

Action n°22 : je suis indécis·e

Imposer des normes minimales de stationnement vélo ambitieuses dans toutes les nouvelles constructions lors de la modification ou révision du PLU.

Contraindre toute nouvelle construction immobilière à réserver autant de places de stationnement vélo qu'elle compte de chambres.

Cela se fait déjà dans les nouveaux permis de construire pour plusieurs communes.

Ce nombre de stationnements vélos sera dimensionné en fonction des projets et généralisés dans le cadre du PLUIHD.

Action n°23 : je m'engage

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Dans le cadre du PDU, du renouvellement urbain par le biais du projet de tramway, de la ZFE et du code de la rue, les espaces seront réaménagés selon leur fonctionnalité.

Action n°24 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Développer la flotte de Vélonacy (notamment avec une offre de vélo-cargos) pour répondre à la demande des Annéciens.

La vocation de VELONECY est de favoriser différents types d'usages à travers différents types de vélos.

Aussi, une gamme de vélos cargos de nouvelle génération (utilitaires et famille) sera proposée à la location.

Un marché sera lancé dès la première année du mandat (pour info : contact a été pris auprès de différentes sociétés dont une start up sur le territoire du Grand Annecy).

Dans l'appel à projets lancé par l'ADEME et remporté par le Grand Annecy, des subventions seront apportées.

Action n°25 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

- Aider à l'ouverture d'autres ateliers participatifs de réparation vélo sur la ville, par essaimage de l'atelier Roule & Co de Cran Gevrier.
- Subventionner l'accès à une vélo-école, associative ou non, pour les Annéciens adultes souhaitant apprendre à faire du vélo ou se remettre en selle.

VELONECY peut se positionner comme « facilitateur opérationnel » et partenaire sur des opérations d'accompagnement et de sensibilisation permettant à des adultes de se « remettre en selle », et ce en collaboration avec les associations locales. Une maison de la mobilité sera mise en place.

Promouvoir une culture vélo

Action n°26 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

Mettre en place un financement d'actions de formation au vélo dans les écoles, afin que tout enfant arrivant au collège détienne le « Savoir Rouler » et puisse se déplacer en sécurité, et ainsi faire émerger une « génération vélo ».

Dans le cadre de l'appel à projets ADEME « Grand Annecy à bicyclette » des moyens humains et financiers seront mobilisés au Grand Annecy pour favoriser le déploiement du programme.

VELONECY pourra apporter des moyens techniques et logistiques nécessaires à la mise en œuvre du programme. Cette action de sensibilisation auprès du jeune public est parfaitement complémentaire à celle menée depuis 20 ans par la SIBRA auprès des classes de CM2.

Action n°27 : je suis indécis·e

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

L'objectif est bien que les enfants sachent être autonomes en vélo pour circuler en sécurité avant d'entrer au collège. La police municipale assure dans les écoles des cycles de sensibilisation pour apprendre à circuler en vélo à tous les enfants.

Action n°28 : je suis indécis·e

Donner l'exemple : en tant que maire et élu·e·s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Plusieurs élus se déplacent en vélo (dont le maire). Un parc de vélos est mis à disposition des élus, techniciens, agents pour leurs déplacements professionnels.

Action n°29 : je suis indécis·e

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Les services de police municipale ont des VTT pour leurs tournées en milieu urbain.

L'usage du vélo est à adapter en fonction des professions, des espaces à entretenir, et des contraintes réglementaires. Combiner vélos et véhicules propres selon les besoins est l'orientation demandée aux services municipaux.

Action n°30 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Promouvoir ou financer le transport en commun d'enfants de type S'Cool Bus pour les écoles, les MJC et les centres de loisirs.

Cela a déjà été fait pour plusieurs écoles d'Annecy....et tomber en désuétude par manque d'engagement des parents.

VELONECY peut fédérer les parents et les aider à s'organiser pour créer des vélobus destinés à emmener les enfants à l'école.

Action n°31 : je suis indécis·e

Créer une "journée sans voiture". Trimestrielle, dans chaque commune déléguée.

Cela a déjà été fait par le passé.

Nous préférons encourager que contraindre, pour un transfert modal durable et plus ambitieux. Et continuer à nous inscrire activement dans la semaine de la mobilité en faisant la promotion des modes de mobilités actives. VELONECY peut Aussi réserver une partie de sa flotte de VAE pour permettre de découvrir des solutions de déplacement alternatives à ces périodes.

Action n°32 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable notamment lors de la Fête du Lac.

Mise en place de la vidéo-verbalisation et de contrôles par la police municipale. Ces mesures doivent concerner aussi le respect des limitations de vitesse, y compris dans les zones 30.

La verbalisation sera renforcée pour le stationnement illicite sur voies cyclable et passages piétons.

La mobilité événementielle sera renforcée notamment au travers des P+R / TC / mode actifs développés.

Action n°33 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Réaliser des campagnes d'affichage régulières faisant la promotion du vélo comme mode de déplacement.

Une campagne de communication se fait déjà en général au printemps.

Lors des événements type Fête de la mobilité, nous renforcerons ce type de communication, afin de favoriser l'usage des modes doux et des TC.

Le Grand Annecy lancera son projet de code de la rue en concertation avec les acteurs concernés.

Commentaires généraux

Aucun commentaire n'a été fait par la-le candidat-e